



Pour l'égalité et l'émancipation, je m'engage !

Contribution d'HES au congrès de Poitiers du PS

Familles : socialistes, nous devons répondre aux défis du XXI^e siècle, pas du XIX^e !

La société française a parlé de beaucoup de choses en préparant la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels. De ce qu'elle contenait, de ce qu'elle ne contenait pas, de la transformation des structures familiales, de l'évolution des modes de vie. L'ensemble a donné lieu à un étonnant débat, prenant parfois des allures de pugilat, où les clichés et les raccourcis ont eu « bonne presse ». On pourrait presque écrire qu'en 2012 et 2013, le XIX^e siècle s'en est violemment pris au XXI^e !

Car en un siècle, que de changements, changements scientifiques, anthropologiques, politiques, sociaux, que de progrès :

- **Avoir un enfant** était hier un événement incontrôlable de la vie d'un couple. C'est devenu un acte volontaire, projet conscient, maîtrisé dans le temps, répondant la plupart du temps à un désir d'adulte.
- **Fonder une famille** répondait hier à un modèle unique et indépassable : le couple hétérosexuel marié et fécond, charriant son lot de secrets et de souffrances. Ce modèle a été dépassé et est devenu pluriel, avec ou sans mariage, recomposé ou non, hétérosexuel ou homosexuel, avec une filiation biologique, une filiation adoptive ou une filiation reposant sur une assistance médicale. La récente décision de la Cour de cassation à propos des enfants nés d'une PMA réalisée à l'étranger le confirme.



- **Vivre son homosexualité** était hier inconcevable, cette réalité se vivait cachée, parfois sous couvert d'un triste mariage, souvent dans le secret désapprobateur des familles. Aujourd'hui, on peut être lesbienne ou homosexuel sans honte, ni gloire, et plus sereinement. Les lois, la jurisprudence, les pratiques quotidiennes en France, et pour une large part au niveau européen, nous hissent à un niveau d'acceptation et de protection jamais atteints.
- **Regarder le monde** supposait hier de le deviner à travers des reportages de la presse écrite ou à l'occasion de rares, longs et coûteux voyages. Nous regardons le monde en direct sur internet et pouvons beaucoup plus simplement le parcourir à l'occasion de voyages organisés par les compagnies low cost.

Voilà pourquoi nous, socialistes, devons répondre aux défis du XXI^e siècle, et non à ceux, peut-être plus confortables, du XIX^e.

Pour y répondre, nous proposons :

- **D'assumer dans nos esprits le « désir d'enfant » qui est une réalité depuis plusieurs décennies.** Oui, avoir un enfant est un projet d'adulte, une responsabilité de vie prise en connaissance de cause et qui répond à un désir. Contester cela, c'est démissionner de cette responsabilité et s'en remettre à un fatalisme anachronique.
- **D'adapter notre droit familial à la réalité des familles d'aujourd'hui,** non pour obliger des familles à se déstructurer, comme le prétendent les conservateurs, mais pour permettre à toutes les familles fondées sur un projet parental de se structurer autour de ce qui fait la famille aujourd'hui : la filiation et la transmission.
- **D'approfondir l'éthique de nos usages des découvertes scientifiques et médicales.**
 - L'accès à la PMA est soumise à des conditions médicales dans la loi. Dans la pratique, ces conditions ne sont pas indépassables. Ce qui l'est, en revanche, c'est la fiction biologique puisque la PMA n'est ouverte qu'aux femmes hétérosexuelles. L'ouvrir concrètement dans les mêmes conditions à toutes les femmes permettrait de sortir sereinement de cette fiction et d'affirmer un principe d'égalité.
 - L'accès à la GPA est interdit en France depuis 20 ans. Au nom du refus de la marchandisation du corps des femmes sur notre territoire, dans un monde aujourd'hui accessible, on a laissé se développer la GPA commerciale dans un certain nombre de pays. En Europe, 8 pays ne l'interdisent pas et 3 l'organisent et l'encadrent, parmi les 28 états membres. Approfondir l'éthique, ce serait développer en France et proposer à l'Europe et au monde un modèle de GPA non



commercial, éthique, valorisant le don et le projet parental. Poursuivre dans la voie de l'interdiction, c'est laisser la porte ouverte à des dérives et faire reposer notre avenir sur une chimère : la question n'est pas de savoir si la GPA est médicalement possible ou pas, elle l'est et le restera.

Désir d'enfant, réalité des familles, bioéthique, voilà de quoi embrasser enfin notre XXI^e siècle, commencé depuis bientôt 15 ans !

Personnes trans : faire avancer le droit et améliorer la vie quotidienne.

Il revient à chaque personne de déterminer son identité de genre. Certaines et certains de nos contemporains s'engagent dans un parcours de transition, avec ou sans implication médicale, parcours qui résulte de la conscience profonde de plus en plus prégnante que leur genre ne correspond pas au sexe désigné à la naissance d'après leur corps.

Les obstacles inhumains maintenus se traduisent par une funeste alternative : le statu quo, donc la souffrance, ou la transition, donc l'épreuve. **À la lumière du chemin parcouru par des pays voisins, des propositions du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, des recommandations de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et de la réalité des familles transparentes, il est temps de faire avancer l'égalité des droits pour les trans et d'améliorer leur vie quotidienne.**

Ces progrès passent par :

- Une réforme des conditions de changement de genre qui dissociera complètement la démarche portant sur l'état civil et le parcours de soins.
- Une simplification des démarches de changement de sexe à l'état civil.
- La garantie de l'accès aux soins pour les personnes trans qui le souhaitent.
- La garantie du libre choix du médecin.
- L'élaboration, avec les professionnels de la médecine, de l'aide sociale et du planning familial, d'un parcours de soins, sur un modèle proche de celui qui garantit aujourd'hui aux femmes l'accès à la contraception et à l'IVG.



Europe : une feuille de route pour l'égalité !

Face aux retards, et aux retours en arrière, il faut une feuille de route pour l'égalité liée à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ce n'est pas un luxe, mais une des conditions concrète de l'exercice de la liberté de circulation des citoyens dans le territoire de l'Union européenne.

Achever et appliquer pleinement la législation européenne de lutte contre les discriminations. Soutien à l'adoption d'une législation européenne globale en matière de lutte contre les discriminations couvrant tous les motifs de discrimination mentionnés dans les traités. La protection contre la discrimination fondée sur le sexe doit explicitement protéger toutes les personnes transgenres.

Garantir la liberté de circulation et le regroupement familial pour les citoyens européens LGBT et leurs familles. Tous les mariages, unions civiles et liens de filiation doivent être reconnus comme tels aux fins de la liberté de circulation des familles des citoyens de l'UE. Il faut faciliter l'entrée et la résidence de partenaires enregistrés ou autres partenaires non mariés, même dans les pays où la législation nationale ne reconnaît pas les couples de même sexe. Il faut respecter et renforcer la législation européenne en vue d'assurer la protection de toutes les familles grâce à la reconnaissance mutuelle de tous les documents d'état civil. Tous les partenariats civils doivent être reconnus comme des liens familiaux pour le regroupement familial.

Protéger toutes les personnes persécutées (Régime d'asile européen commun). La législation européenne doit être appliquée, ce qui implique la reconnaissance des persécutions fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, réelles ou supposées, ainsi qu'une formation adéquate pour les agents des autorités d'asile. Ces persécutions doivent être intégrées dans les travaux du Bureau européen d'appui en matière d'asile, en particulier pour développer des formations et collecter de l'information fiable sur les pays d'origine.

Protéger les personnes LGBT contre les violences et respecter les droits fondamentaux. La législation européenne sur les crimes racistes doit être étendue aux crimes



motivés par l'homophobie ou la transphobie. Les autorités de police et de justice doivent être formées à traiter ces cas conformément à la législation européenne sur les droits des victimes.

Intégrer l'égalité pour les personnes LGBT dans les politiques européennes en matière d'élargissement et de politique étrangère. Les droits des personnes LGBT doivent faire l'objet d'un suivi étroit durant le processus d'adhésion de tous les pays candidats. Ils doivent également être clairement mentionnés et pris en compte dans les négociations de l'UE avec ses partenaires extérieurs.

VIH-Sida : prévention, accès aux soins, solidarité.

Face à l'épidémie de VIH/sida qui continue à progresser dans la population gay, des actions de prévention ciblée doivent être renforcées. Ainsi l'offre de dépistage et de conseil en direction de la population gay doit être soutenue, qu'elle soit proposée dans les centres de dépistage anonyme et gratuit (CDAG), dans **des centres de santé sexuelle**, ou encore dans un cadre associatif. Cette offre ne doit pas se limiter au dépistage du VIH, mais inclure les autres IST. Les secondes favorisent la transmission du premier. À l'occasion du dépistage, les temps d'échange entre les personnes qui viennent se faire dépister et des acteurs associatifs doivent permettre une réflexion non stigmatisante sur les pratiques à risque. Il s'agit de tirer profit des expériences menées par des structures comme le « 190 » à Paris pour aboutir à une approche globale et pluridisciplinaire de la santé sexuelle et qui concerne les personnes séronégatives comme les personnes séropositives.

En effet, la lutte contre une pandémie comme celle du VIH nous engage tous, que nous soyons séropositifs ou séronégatifs : **chacun a la responsabilité de ne pas transmettre et/ou de ne pas s'exposer.** Cette lutte ne saurait se traduire par la sérophobie, cette forme de discrimination qui mêle l'ignoble au stupide, longtemps prônée par l'extrême droite.

Au-delà des actions de prévention et de dépistage, la disponibilité des traitements est aujourd'hui aussi un outil non seulement de soin, mais de réduction du risque de transmission, grâce à la maîtrise de la charge virale qu'ils peuvent permettre. **Raison de plus,**



s'il en fallait, pour lever toutes les barrières à l'accès aux traitements. Ces barrières peuvent s'observer en France (franchises médicales, prix excessifs de certains médicaments) comme à l'international (protections excessives des brevets qui font obstacle à la production de traitements dans les pays du Sud). En France comme à l'international, la production et la diffusion des médicaments génériques doivent être encouragées en concertation avec les patients afin de permettre une réduction de la participation financière qui leur est demandée.

Discriminations : les combattre, pour rester humains !

La lutte contre les discriminations fait partie du contrat social de notre société. Une société qui ne connaît pas la crise est plus détendue tandis qu'une société en crise est plus prompte à se laisser aller à désigner un ou plusieurs boucs émissaires, plus ou moins temporaires, suivant les situations.

La lutte contre les discriminations, c'est, rappelons-le, **la lutte contre l'acte qui consiste à mettre de côté, à maltraiter, à désigner ou à distinguer une personne par sa couleur de peau, son genre, son orientation sexuelle, sa religion, son origine, un handicap, des caractéristiques physiques.** Rappelons également que le mot discrimination vient du latin *discrimen*, qui signifie « ligne de démarcation, point de séparation ». Ces rappels suffisent à dire combien cette notion de discrimination est opposée à l'idée même de République.

L'homophobie et la transphobie sont la première cause de suicide chez les 15-24 ans.

La lutte contre les discriminations doit demeurer un objectif pédagogique qui débouche, notamment, sur l'éducation civique et l'éducation sexuelle. Cet objectif doit aussi être atteint en renforçant les possibilités d'interventions des associations spécialisées dans les établissements. Les expériences sont concluantes, elles sont maintenant anciennes et à mille lieues des caricatures entendues ici ou là.

La lutte contre les discriminations est aussi un enjeu dans le monde du travail. Les discriminations liées à l'orientation sexuelle se cumulent à d'autres discriminations liées au sexe, à l'état de santé, à l'origine, etc. La sensibilisation de chacun des acteurs, notamment les représentants du personnel, les responsables des ressources humaines, les



cadres et les salariés, doit demeurer à l'ordre du jour. L'adoption d'une charte des bonnes pratiques et le rappel dans le règlement intérieur de la détermination de l'employeur à lutter contre toutes les discriminations font aussi partie des mesures à prendre. L'accord national sur la diversité dans l'entreprise peut être une occasion pour les représentants du personnel d'interroger puis d'impliquer leur direction. Il ne s'agit pas d'écraser les entreprises sous des normes supplémentaires, mais d'imposer l'idée, qui correspond pourtant à la réalité, que les entreprises sont des lieux de vie humaine !

Enfin, les victimes doivent trouver dans les services publics compétents (justice, police, médiation) un accueil adapté.

On le voit, la lutte contre les discriminations n'est pas tant une affaire de normes que de sensibilisation, d'éducation, de réflexion. Lutter contre les discriminations, c'est accepter de rester humains. Le jeu en vaut la chandelle, non ?

Laïcité : protéger le droit de savoir.

Notre soutien aux études de genre ne se discute pas. **Les études de genre ne relèvent pas d'un délire complotiste émasculateur, mais de la volonté de savoir, de comprendre en quoi et pourquoi notre fonctionnement social inscrit les femmes et les hommes dans des rôles différents et hiérarchisés.** Cette volonté de savoir, de comprendre, pour améliorer la vie des femmes et des hommes, c'est la marque de fabrique de la gauche et des progressistes depuis plus d'un siècle. Cette volonté répond à un dessein : donner à chacune et à chacun la responsabilité de son existence, la faculté de choisir, de décider, au sein de notre société. Comme l'écrivait Jaurès il y a plus d'un siècle, « affirmer la valeur suprême de l'individu humain », « ce n'est pas décréter l'égoïsme universel », « c'est réfréner l'égoïsme envahissant des forts ».

Les attaques, infondées, fantasmagoriques, contre les études de genre, contre leur traduction pédagogique à l'école, sont des attaques politiques des conservateurs contre les progressistes. Ces attaques remettent en cause des décennies de luttes féministes auxquelles le Parti socialiste a pris part aux côtés du mouvement social. En nous reprochant d'intervenir à l'école, ils nous reprochent en réalité leurs propres turpitudes : **là où nous voulons diffuser la connaissance pour permettre à chacun de se déterminer, ils**



veulent imposer à tous, par une pression orchestrée, leurs dogmes privés, religieux ou sectaires. Pourtant, disait encore Jaurès : « l'école ne continue pas la vie de famille, elle inaugure et prépare la vie des sociétés ».

Voilà pourquoi nous devons demeurer debout face à ces attaques, intraitables, et déterminés. **Voilà pourquoi nous devons protéger le droit de savoir de chaque enfant de ce pays, garçon ou fille, afin qu'elle ou qu'il grandisse et devienne, demain, en pleine connaissance de cause, femme ou homme.** Nous savons toutes et tous qu'une société humaine n'avance pas dans le noir des dogmes ou dans la pénombre des à-peu-près, mais dans la lumière de la connaissance, des recherches et des controverses.

Conclusion : vive la République, quand même !

Les attentats à la rédaction de Charlie Hebdo et à la supérette casher de la Porte de Vincennes marquent une rupture. Une vraie. Pas de celles que l'on promet le temps d'une campagne électorale pour s'assurer l'élection. De celles qui meurtrissent, font peur et, finalement, nous obligent à réfléchir.

Et si l'on y réfléchit, on réalise que ce n'est pas la République qui a raté, qui a échoué, sauf à accorder crédit à ceux qui n'aiment ni son universalisme, ni sa promesse de mixité sociale. **La République a été mise en échec. Ça n'est pas du tout la même chose.**

Et elle n'a pas été mise en échec par des citoyen·ne·s qui ne seraient pas à la hauteur intellectuelle ou morale pour vivre en République. Elle n'a pas été mise en échec par une horde d'envahisseurs comme s'échine à nous le faire gober l'extrême droite. Laquelle montre une certaine habileté à jouer les « pédés » contre les « rebeus » après avoir fait l'inverse et avant de faire le contraire. Au passage, que les principaux intéressés, au moins, comprennent cette escroquerie devient une urgence.

Non. **La République a été mise en échec par l'effritement progressif de l'État providence.** Qu'il faille faire appel à la charité publique pour financer la recherche médicale et aux assurances privées pour financer sa protection sociale en dit long sur cet effritement. **La République a été mise en échec par sa propre école qui n'est plus l'instrument de mélange de la société par la diffusion du savoir,** mais, au contraire, celui de



la reproduction sociale caricaturée. **Et, paradoxalement, la République a été mise en échec par les moyens d'information libres qu'elle rend possible**, la plupart d'entre eux ne cherchant pas ce qui serait utile aux citoyens pour comprendre, mais s'acharnant à saturer nos émotions pour nous épuiser à réagir.

Et quand on met les gens en tension, quand on leur impose des conditions d'existence parfois inhumaines, quand on ne leur donne pas la maîtrise de leur existence ça donne globalement ce résultat : **intolérance, discrimination et, finalement, parfois, violence**. Il ne s'agit pas d'exonérer les responsabilités de chacun·e. Mais à un certain niveau de crise, les égarements individuels ne peuvent être la seule explication et la lutte contre ceux-ci la seule réponse.

Supporter « l'autre, différent » dépend beaucoup de la conscience que l'on a de sa propre émancipation, de son inscription dans un contrat social d'égalité et de liberté. C'est pour ça que l'opposition factice entre réformes sociales et réformes sociétales n'est pas recevable. Pire, elle est un fourvoiement. En menant le combat progressiste des enjeux sociétaux, on assume de travailler pour la transformation sociale. Intimement liées, ces questions se nourrissent l'une, l'autre et c'est un combat que les socialistes doivent assumer. C'est aussi pour ça qu'il faut peser sur le mode de répartition des richesses produites pour réinventer un État providence moderne qui, par ses systèmes de solidarité universels autant que par ses valeurs, libèrera les individus des systèmes de solidarité claniques ou communautaires qui les enserrent. En somme, plutôt rêver d'être libre que rêver d'être milliardaire...

En résumé, il faut reprendre dare-dare le chemin de l'émancipation. Émancipation qui n'est pas, répétons-le, la liberté de faire n'importe quoi, mais la possibilité économique, sociale, civile, recherchée par chacun et pour chacun, de prendre la responsabilité de son existence.

Contribution mise au point
d'après les textes adoptés par les adhérent-e-s d'HES
les 5 et 6 octobre 2014.